

# BULLETIN CLINIQUE PRÉHOSPITALIER

**SUJET :** Publication des PICPSP

**DATE :** 30 novembre 2023

**EXPÉDITEUR/TRICE :** Alexandre Messier  
Directeur médical national

**DESTINATAIRES :** Coordonnateurs SPU  
Directeurs médicaux régionaux  
Chargés à l'assurance qualité et à la formation  
Paramédics en soins primaires  
Enseignants des maisons d'enseignement

SVP, bien s'assurer de la diffusion à toute personne concernée.

---

Chers collègues,

La diversification des besoins populationnels en matière de soins et services sociaux a conduit à une évolution des cadres d'intervention parahospitalière du paramédic. Afin d'accompagner ces changements, il fut nécessaire d'actualiser le guide des protocoles. De ce fait, la publication des Protocoles d'intervention clinique à l'usage des paramédics en soins primaires (PICPSP) marque un changement important dans l'approche aux patients en préhospitalier.

Avant son utilisation, voici quelques éléments à considérer.

### **Structure documentaire**

Les PICPSP sont présentés sous forme de document PDF dynamique, c'est-à-dire qu'il possède des hyperliens pour se déplacer aisément dans le document.

Un tableau des particularités régionales y sera annexé lorsque certains protocoles le précisent.

Vous y trouverez, en rouge, les nouveautés intégrées aux protocoles après la publication des documents de formation de 2021 et du bulletin clinique d'août 2023.

Le guide du lecteur, inclus dans les premières pages du document, explique la nouvelle structure documentaire et la façon de s'y repérer.

### **Usage**

Dès la publication officielle, il est possible d'utiliser les protocoles de soins aux patients à **l'exception** des thèmes suivants qui demandent de la formation spécifique ou un arrimage avec le réseau régional :

- Les nouveaux actes autorisés (paquetage de plaie, retrait de corps étranger par laryngoscopie directe, sonde urinaire, stomie, tube naso-gastrique, surveillance des solutés, soins de trachéostomie – canule externe);
- Le traitement des convulsions par le midazolam;
- Les protocoles auxiliaires;
- La restriction des mouvements spinaux (traitée lors de la formation de PICPSP, jour 2).

### **Stages**

Il sera nécessaire de favoriser la mise à jour des chargés de formation clinique (CFC) qui encadrent les stages en milieu de travail afin que les étudiants soient exposés aux nouveautés sur le terrain. Il est attendu que les collègues communiquent aux CFC les changements dans les PICPSP qui devraient être connus des stagiaires. Cependant, en cas de discordance entre les gestes du stagiaire et les attentes des CFC, ces derniers doivent être sécuritaires et favoriser sa pratique usuelle pendant la période de transition.

### **Mise à jour des documents de soutien aux protocoles**

Les modules de formation, ainsi que les guides complémentaires, seront progressivement mis à jour pour soutenir l'intégration des PICPSP.

## La sécurité du patient en période de transition

La prochaine année sera empreinte de plusieurs changements dans les tâches quotidiennes des paramédics. Il est attendu que les équipes cliniques des centres intégrés et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux, la Corporation d'urgences-santé ainsi que les entreprises devront rehausser leurs méthodes de communications avec les paramédics. Elles sauront rester attentives et proactives pour fournir des outils d'appropriation, des fiches mémoires, de notifications sur l'outil ou la trousse spécialisée, etc., permettant de rehausser le niveau d'alerte aux changements dans l'environnement de travail (ex. : nouvel outil, changement de concentration de médication).

### En conclusion

Dans une vision plus globale et intégrée du système préhospitalier, il est essentiel que tous les acteurs du réseau (provenant du milieu de travail, des collèges, des centres intégrés et du ministère) communiquent et coordonnent leurs actions pour la mise en place de cette culture de qualité et sécurité des soins.

Les PICPSP seront disponibles sur l'extranet : [Lien](#)

Pour plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec vos équipes régionales.

Le directeur médical national,



Alexandre Messier, M.D., CCMF ;(MU)

N/Réf. : 23-AU-00094-06

Édifice Catherine-De Longpré  
1075, chemin Sainte-Foy, 9e étage  
Québec (Québec) G1S 2M1  
[www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca)